



© EMYN

## ZOOM SUR EMYN

Éoliennes en Mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier a remporté en 2014 l'appel d'offres lancé par l'État pour le développement d'un parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

En octobre 2018, EMYN a obtenu les autorisations administratives nécessaires à la construction du parc dont la mise en service progressive est prévue en 2025.

EMYN est une filiale d'Ocean Winds, la co-entreprise dédiée à l'éolien en mer créée par ENGIE et EDP, dans laquelle Sumitomo Corporation, La Banque des Territoires et Vendée Energie ont des participations.

[iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr](https://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr)



### ÉOLIENNES EN MER ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

22, Mail Pablo Picasso - 44000 Nantes  
[iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr](https://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr)

EoliennesMerYN Les Eoliennes en Mer Services

## PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

### La pose des premiers câbles inter-éoliens du parc EMYN, filiale de la société Ocean Winds, a commencé.

Situé à plus de 11 km au large de l'île d'Yeu et 16 km de l'île de Noirmoutier, le parc éolien en mer EMYN commence une nouvelle étape, avec l'installation des câbles inter-éoliens qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre dernier. En projet depuis 10 ans, le parc entrera en fonctionnement fin 2025 et permettra de fournir une énergie renouvelable représentant la consommation de près de 800 000 personnes, soit l'équivalent de la population de la Vendée. La construction du parc se poursuit et participe au dynamisme économique des territoires, en mobilisant des acteurs locaux tout au long du chantier.

#### Une première campagne de pose des câbles inter-éoliens jusqu'à fin novembre

La pose des premiers câbles inter-éoliens a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2024, pour une première campagne de 3 mois, suivie à partir du 10 mars 2025 d'une seconde de 4 mois environ. Environ 90 km de câbles inter-éoliens sont posés sur le fond marin par la société française Louis Dreyfus Travocean.

Fabriqués par le groupe Prysmian dans les usines de Montereau-Fault-Yonne (Seine et Marne), ces câbles assurent le transfert d'électricité entre les éoliennes et la sous-station. Sur ces 61 câbles inter-éoliens, 8 seront posés entre une fondation d'éolienne et la sous-station électrique, tandis que les 53 autres seront installés entre 2 fondations d'éolienne. Ils sont protégés par deux demi-coquilles en fonte, fabriquées par l'entreprise AFC Redon (Ille-et-Vilaine). Des sacs de roches, provenant de carrières vendéennes et valorisées par l'entreprise CMGO, sont ensuite positionnés afin de les stabiliser. Les différents éléments sont stockés puis chargés sur le port de Saint-Nazaire.

Le tirage des câbles dans les fondations sera suivi par le raccordement électrique de ces derniers. Enfin, les câbles seront testés de manière à s'assurer de leur intégrité avant leur mise en service.

#### La pose des fondations monopieux des éoliennes se poursuit jusqu'au printemps 2025

L'installation en mer des fondations des éoliennes se poursuit jusqu'en février 2025, afin de recevoir les éoliennes à partir d'avril 2025. 28 ont d'ores et déjà été posées par l'entreprise DEME. Chacune mesure 7 m de diamètre et les longueurs varient de 45 à 68 m pour s'adapter aux différentes profondeurs de la zone d'implantation du parc. Les fondations sont installées par l'Innovation, un navire auto-élévateur, en trois temps : forage, installation du monopieu, puis pose de la pièce de transition. Plus de 30 allers-retours vers le Port de La Rochelle sont nécessaires pour la pose des 61 fondations.

#### Règles de navigation et de sécurité maritime

Afin de garantir la sécurité des opérations en cours dans la zone réglementée, deux navires de surveillance, l'Alma Kappa et le TSM Texel, assurent le rappel des règles de navigation en continu, 24h/7jr, par radio VHF. Depuis le 12 mai 2024, cette zone est réglementée par arrêté préfectoral, qui régit les usages dans la zone de chantier ainsi que les règles de navigation et de sécurité maritime. Toutes les informations et la réglementation sont accessibles sur la page dédiée.

[iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr/le-projet/usagers-mer](https://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr/le-projet/usagers-mer).

#### CONTACT PRESSE

padam RP Nantes | Pauline CHOTEAU  
07 50 01 83 78 | [pauline@padampadampadam.fr](mailto:pauline@padampadampadam.fr)